

## Rentrée 2021: face aux attaques, relevons la tête!

En cette rentrée 2021, l'université et la recherche publique sont exsangues, l'ensemble des catégories de personnels épuisés et les étudiant-e-s déboussolé-e-s: non seulement la crise sanitaire a fragilisé les individus et les collectifs, mais sa gestion autoritaire et maltraitante par le pouvoir a désorganisé les activités d'enseignement et de recherche, cependant que le gouvernement profitait cyniquement de la situation pour imposer une loi dite de "programmation de la recherche" (LPR) pourtant largement rejetée.

A Lille, Montpellier ou encore Rennes les projets d'Établissements publics expérimentaux actent la désintégration de la recherche et de l'enseignement

universitaire en mettant en place un système à deux vitesses: destruction de la recherche publique indépendante, pérennisation des filières sélectives dans les Écoles et non sélectives dans l'université, recul de la démocratie universitaire, technocratie

**SUD éducation fait le point sur les principaux dossiers dans notre secteur de l'enseignement supérieur et la recherche.**

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**



# Crise sanitaire : pour une gestion démocratique et une prise en charge sanitaire

**La période ouverte depuis le printemps 2020 a été marquée par une gestion autoritaire de la crise sanitaire par le pouvoir :** dans les universités, les personnels et les étudiant-e-s ont dû subir les changements de protocole sanitaire imposés du jour pour le lendemain et les revirements soudains, lorsque qu'aux promesses de reprise en présentiel succèdent les fermetures brusques. Les missions de service public nécessitent de s'inscrire dans la durée, loin du tempo de la communication politique. Il est temps de relocaliser la décision et de sortir de l'urgence et des palliatifs.

Depuis plus d'un an, les personnels des universités ont par ailleurs été massivement placés en "travail à distance sanitaire", invention des directions des établissements afin de ne pas recourir au télétravail, celui-ci étant encadré par un décret et donnant droit aux salarié-e-s de bénéficier de remboursement des fluides, du matériel informatique et de bureautique. Ces 18 mois d'alternance entre travail sur site et travail à domicile ont engendré fatigue et souffrance pour les personnels: pression accrue, réorganisation du travail, manque de concertation, avec aussi pour effets le développement de troubles musculo-squelettiques et l'accroissements des risques psycho-sociaux.

## Nos revendications:

- ⇒ C'est nous qui étudions et travaillons, nous qui connaissons le mieux nos établissements et leurs missions : **à nous de décider des protocoles sanitaires**, par l'entremise des conseils élus et des instances de représentation du personnel et des étudiant-e-s.
- ⇒ **Tous les coûts liés au télétravail doivent être pris en charge** par l'administration dans le respect du décret de 2016. Les protections des agents doivent également s'appliquer, en particulier le droit à la déconnexion, à des coupures dans la journée, à l'aménagement ergonomique du poste de travail...
- ⇒ **Le déploiement et l'accès à la vaccination** via la médecine préventive sans délai : exsangue depuis trop longtemps, il lui faut des moyens humains et financiers
- ⇒ **Réduction du temps de travail à 32h** pour réduire les risques professionnels et assurer un service public de qualité

**« La crise sanitaire a constitué une aubaine pour le Ministère et les directions d'universités suivistes »**

## Le virage / mirage numérique

**La crise sanitaire a constitué une aubaine pour le Ministère et les directions d'université suivistes, qui se sont empressés de pousser à l'hybridation et la numérisation des activités d'administration, d'enseignement et de recherche.**

Le bilan est sans appel : si les personnels se sont efforcés de maintenir le lien avec des étudiant-e-s isolé-e-s et privés des ressources

matérielles et morales des campus universitaires, le passage à des formes d'enseignement numérisées a révélé l'impossibilité pour les moyens numériques de suppléer à l'absence d'enseignement présentiel. Il a aussi accru les inégalités entre établissements, entre formations et entre étudiant-e-s inégalement équipé-e-s. Il a enfin amené les établissements à se livrer pieds et poings liés aux multinationales du numérique.

## Nos revendications:

- ⇒ **Abandon des projets d'hybridation et numérisation** des missions d'enseignement supérieur et de recherche
- ⇒ **Renforcement de l'enseignement présentiel** par l'attribution des postes de titulaires et des locaux nécessaires pour accueillir les étudiant-e-s dans de bonnes conditions
- ⇒ **Adaptation de l'enseignement aux impératifs sanitaires:** installation de détecteurs de CO2 pour organiser une bonne ventilation des salles, réduction des groupes de TD et TP, limitation de l'enseignement magistral



## Précarité généralisée dans l'ESR

Toutes les dimensions du service public d'enseignement supérieur sont attaquées.

**A l'université, on compte aujourd'hui 4,4 millions d'heures complémentaires assurées par les titulaires, tandis que 1,4 millions d'heures supplémentaires sont assurées par des agent-e-s contractuel-les.**

Plus de 145 000 vacataires sont sollicité-e-s. Cela conduit à un épuisement professionnel généralisé. L'accueil des 91 000 bacheliers de plus en deux ans n'a pas été anticipé, créant une forte surcharge de travail pour les personnels BIATSS. Ces conditions de travail et d'études dégradées vont de pair avec des conditions d'accès de plus en plus difficiles : les capacités d'accueil ne suivent pas la hausse démographique, problème "résolu" par le gouvernement grâce à Parcoursup qui généralise la sélection sur dossier à l'ensemble des formations du supérieur.

A l'INSPE, la réforme fait passer le concours à bac+5 et dégrade très fortement le contexte pédagogique et économique de la formation des futur-e-s enseignant-e-s du 1er et 2nd degré. La projection dans ce métier devient très difficile (le futur stage de M2, en responsabilité à tiers-temps en tant que contractuel-le rémunéré-e 670 € / mois, est sans assurance de titularisation).

**« Toutes les dimensions du service public d'enseignement supérieur sont attaquées »**

A l'IUT, la réforme des BUT (Bachelors) baisse drastiquement les heures de formation en présentiel. La formation du secteur tertiaire passe de 2070h à 1800h. Cela correspond à une perte du caractère national du diplôme des IUT.

## Nos revendications:

- ⇒ Un système universitaire solidaire : salaire étudiant, **recrutement massif de titulaires** sur postes de maximum 192h enseignement sans heures supplémentaires au-delà des 35h et avec formation continue
- ⇒ **Titularisation de tou-te-s les précaires**
- ⇒ **La construction de l'équivalent de dix universités supplémentaires et le recrutement de 9000 fonctionnaires**
- ⇒ **Maintien du nombre d'heures et cadrage national de formation pour les IUT et les licences**
- ⇒ **Réorganisation de la formation initiale et continue des futur-e-s enseignant-e-s** avec une véritable formation de fonctionnaire stagiaire dès le bac.

# Attaques idéologiques et neutralisation des actions de protestation

**Ces derniers mois ont été le théâtre d'attaques à l'encontre de l'université et de celles et ceux qui la font vivre.** Ces attaques réussissent le tour de force de joindre l'anathème idéologique à la répression antisyndicale. Les exemples sont hélas foisonnants : à l'IEP de Grenoble, la tenue d'une discussion sur le racisme a ainsi été entravée, et l'enseignante organisatrice livrée en pâture aux médias, cependant que des étudiant-e-s étaient exclu-e-s d'un cours en raison de leur appartenance syndicale.

Que dire du Sénat ? Peut-être déçu-e-s de n'avoir pas réussi à enrichir la LPR d'amendements scélérats pénalisant les actions militantes sur campus ou soumettant la recherche universitaire à des valeurs «républicaines », ces parlementaires sont revenus à la charge en songeant à des moyens légaux de dissoudre l'UNEF, appuyés en cela par les accusations de « séparatisme ». Tableau désespérant mais incomplet si on n'évoquait la chasse au sorcières contre la mystérieuse entité « islamogauchiste », procès politique auquel s'est jointe la Ministre Frédérique Vidal.

Relevant jusqu'ici de la juridiction universitaire (le CNESER), les étudiant-e-s sont passé-e-s sous juridiction administrative, voie ou-

verte à une répression accrue à l'encontre des luttes étudiantes. Les progrès idéologiques de l'extrême droite, dont les thématiques sont reprises par le gouvernement et par la droite «parlementaire », doivent être combattus sans relâche, puisque ces groupes s'avèrent de redoutables briseurs de grève, comme ce fut le cas à Montpellier en 2018. Ni oubli, ni pardon !

## Nos revendications:

- ⇒ Les libertés académiques et de recherche sont fondamentales et non négociables
- ⇒ Pour un ESR émancipateur et débarrassé d'injonctions idéologiques comme économiques d'où qu'elles viennent.

**« Ces derniers mois ont été le théâtre d'attaques à l'encontre de l'université et de celles et ceux qui la font vivre »**

**En cette rentrée 2021, il est plus que temps de relever la tête et de retrouver le chemin de l'organisation collective.**



éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**ADHÉREZ À SUD ÉDUCATION :  
RDV SUR [WWW.SUDEDUCATION.ORG](http://WWW.SUDEDUCATION.ORG)**